L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

$10 DE RECOMPENSE.—Perdu, le 28 septembre, une petite chienne pointe blanche, avec oreilles brunes (tan). La récompense ci-dessus sera payée et aucune question ne sera demandée si on la ramène au No 125 St-Louis, coin Bourgogne.
29 sept—7t

DEMANDES.

ON demande—Une femme blanche ou de couleur comptoniste comme gérante, (créole ou américaine). S'adresser avec références 230 rue Première entre Fryteuse et Celiée.
29sept—3t

ON demande une cuisinière, ne sachant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bativar et Fayéreau.
28 sept.—

ON demande une cuisinière parlant français. S'adresser Mme Hurest 211 Canal.
28 sept—1f

ON demande une française de préférence pour faire la cuisine et le ménage, enseignure St-Antoine et Urquhart, 3me District.
28 sept—28 30—2 oct.

ON demande, pour ce territoire, un bon commis vendeur. Bonne rémunération à celui qui, avec recommandation satisfaisante, osera le faire. S'adresser à Chas J. Pegue, Gen'l Manager, Chattanooga, Tenn.
24 sept—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. B. Griswold & Co. vs John J. O'Reilly.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 22,449.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Juge Baldwin, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre 36 Charles et Caron-delet, le VENDREDI, 7me jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une monture de 14 karats Appleton Tracy (or jaune) No 4,123,123 238. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire correctifié à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON,
28 sept—28—oct 4 7 Constable.

Martin McEvoy vs M. et Mme S. Bell.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—Nos 23,417.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Juge Baldwin, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre 36 Charles et Caron-delet, le VENDREDI, 7me jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une lot de meubles de maison, 1 comptoir et grillages, tables, 1 stove, 1 miroir, 1 lot de bouteilles assorties contenant des liqueurs et cordiaux, étagères, etc.
Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON.
28 sept—28—oct 4 7 Constable.

A. Baldwin & Co. Limited, vs. Léon Kahn et als. in solido, et Mme Charles Kahn, "garnisha."

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 16,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Maduel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 96 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 11me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré de mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 sept—28—5 11 oct

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cécile Fabvrante Perrault. Vve ou premières noces de Paul A. Osborne et femme décédée de John D. Frick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,235—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Bech, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
29sept—29—oct 4 8 Greffier.

Succession de Mme Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Stehle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—1 6oct Greffier.

Succession de Vincent Bastalero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,990—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Pascal, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
26 sept—28—1 7 oct Greffier.

Succession de Mme. Julius Werner et Marie Louise Schmidt, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,527— Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Schmidt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—1 6 oct Greffier.

Succession d'Alexander Himenfret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,797 — Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Himenfret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—oct 1 6 Greffier.

Succession de Bernard Stehle, Catharine Stehle et Helen Stehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,439.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Stehle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27sept—27—1 6oct Greffier.

Succession de Louise Bady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,752—Division E—Attendu que John Andrew Duffy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louise Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22sept—23 27—1oct Greffier.

Succession de Andreas Bury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,673—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Feyt administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 sept—21 24 30

Succession de Bernard Stehle, Catharine Stehle et Helen Stehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George F Schroeder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Gilbert H. Giroux vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Cæsar Fallipat, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22 sept—22 27—oct 1 Greffier.

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DEPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$125,221 50
Fonds de nations	28,734 62
Dettes suspendues	56,210 88
Prêts et escomptes	259,928 21—$521,196 21
Prêts sur demandes	257,435 50
Balances, étranger et local	83,916 05
Chèques de Clearing-House, circulation et numéraire	169,747 61— 502,099 26
Total	$1,025,295 15

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Profits et pertes	69,852 78—$444,152 78
Dû aux dépositaires	581,142 42
Total	$1,025,295 1

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. J. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Juré et signé aux serment prêté ce mois, ce 30me jour de juillet 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'exposé complet dans les affaires de la banque, avons constaté et trouvé celui-ci correct.

CHAS LEGENDRE,
CHAS PLAUCHE,

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

FOUR LE 28 SEPTEMBRE—CLASSE No 380
Tirage de 4 heures P. M.

36	15	9	61	12	71	41	2	72	51	60	17	12	73

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 28 septembre 1892—4 heures P. M.
J. A. BOUDOUARIS,
EDGAR PILLÉ, Pro tem.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en franchise à été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (un numéro complet) ont lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public à l'Académie de Musique que, à la Nouvelle-Orléans.

Heureusement depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, assurés ainsi qu'il suit :

Nous donnons, par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et ordinaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ce sens, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
P. Early
M. A. Dauphine

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers prenons dans les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

B. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres't. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres't. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cedit		$75,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
25 Lots de	300,		7,500
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100		30,000
300 Lots de	60,		18,000
500 Lots de	40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, cedit	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, cedit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980
2,434 Lots se montant à		$205,460

PRIX DU BILLET.

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les FRACTIONS DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé dans lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous avons arrangé dans Canadian Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les Listes officielles des lots sont envoyées aux demande à tous les agents de remettre après chaque tirage un nombre voulu, par Express, sans frais de remise.

ATTENTION! La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui porte d'une manière de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En foi de quoi, au Nom et de la LOYAUTE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que la Billet soit dans la Nouvelle Orléans; que le Lot soit à nous payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec la signature des Gouverneur G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, par l'ordonnée de leurs Président, de payer à l'argent quel les présents à leurs comptoirs.

Il y a trois de système indirecte et malhonnête pour tromper le marché pour laquelle les vendeurs espèrent d'acquérir connaissance des numéros gagnants devant, faire circuler et se servir LA LOTERIE DE L'ETAT DE LOUISIANE et par l'ordonnée, l'on voulant la chance de la gagner.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Immeuble d'une petite dimension.

Wolf and Marks versus T. H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 24,901.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Exon St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de T. H. Lee, dans un certain police d'assurance émise par la Mechanics & Traders Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, sous le numéro 1,052 pour la somme de $1,000 sur le fonds de marchandises générales dans la bâtisse couverte en bardeaux, située dans la ville de Ludlow, Etat du Mississippi sur la plantation de l'assuré, le dit T. H. Lee soit que la perte occasionnée par l'incendie dit dit fonds de marchandises générales soit réglée conformément à la dite police ou autrement.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 sept—29—oc. 4 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,908.—En vertu d'un writ de fi fa-ias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Exon St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Rampart, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan fait par D. E. Bagbere, ex-notaire, le 22 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les Deux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de Meubles de bureaux, etc., Coffre-fort, Tables pour coton et Cotton Pickings, etc.

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 36,479.—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 sept. 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 30 septembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 918 rue Gravier—

Un lot de meubles de valeur pour bureaux, installations, etc., incluant 3 bureaux, bibliothèque, coffre-fort, pendule, divers, etc.
Aussi un fort lot de "Tables pour coton".
Et 10 Balles de Cotton Pickings (dont les échantillons seront exhibés).
Le tout d'après un inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 sept—20 23 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de corbeaille, corbillarde, voiture, chevaux, meubles de bureau, ameublement de salon, coffre-fort, etc.

Interdiction de Thos. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 20,418.— En vertu d'un ordre de vente daté du 13 septembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 octobre 1892, à l'heure ci-dessous indiquée, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, No 272 rue du Camp, à 10 heures A. M.

Un lot de meubles de bureau, 2 coffres forts, un secrétaire en acajou, un lot de vitrines, corbeilles métalliques, un fort lot de comptoirs, etc., le tout d'après un inventaire.

Au local, No 273 rue des Magasins, à 10:30 heures A. M.

Un wagon pour délivrer les corbeilles, 2 wagonnettes, 6 voitures.
Un corbillard noir, un vieux buggy, une paire de harnais.
Une paire de chevaux noirs.
Une paire de chevaux gris.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 25 29—3 oct

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cedit		$75,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
25 Lots de	300,		7,500
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100		30,000
300 Lots de	60,		18,000
500 Lots de	40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, cedit	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, cedit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980
2,434 Lots se montant à		$205,460

PRIX DU BILLET.

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les FRACTIONS DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé dans lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous avons arrangé dans Canadian Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les Listes officielles des lots sont envoyées aux demande à tous les agents de remettre après chaque tirage un nombre voulu, par Express, sans frais de remise.

ATTENTION! La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui porte d'une manière de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En foi de quoi, au Nom et de la LOYAUTE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que la Billet soit dans la Nouvelle Orléans; que le Lot soit à nous payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec la signature des Gouverneur G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, par l'ordonnée de leurs Président, de payer à l'argent quel les présents à leurs comptoirs.

Il y a trois de système indirecte et malhonnête pour tromper le marché pour laquelle les vendeurs espèrent d'acquérir connaissance des numéros gagnants devant, faire circuler et se servir LA LOTERIE DE L'ETAT DE LOUISIANE et par l'ordonnée, l'on voulant la chance de la gagner.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelune.
8 Carondelet et Huttéine.
9 Prytanée & Nouvelune.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St. Denis.
14 Porte de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Frenchmen.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Frenchmen.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Lovée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 13, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Lovée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du Zème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Malpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Malpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparte et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Constance.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Lavée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 12 rue Perdida.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparte et Canal.
123 Remparte et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Ecobelave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Dauphigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparte et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Police.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stars, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Laperouse et Miro.
412 Lharape et White.
413 Remparte et Esplanade.
414 Pobtè et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
418 Prieur à Coton et Levée.
514 Marais Washington.
515 Lesbie et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Esplanadienne.
514 Station des cars, Pelagre.
515 Casernes des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 322 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 324 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 26,498.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Bonté, commissaire, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse de Exchange, 84 Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Roman, Bienville et Conti, mesurant 30 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour être la vente.
Frais de vente payés par l'acquéreur.
Aide de vente payé par Succession de Mme Wilhelmina Schwench, individuellement et comme exécutrice testamentaire de F. O. Rosencrans, testeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,525—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwench, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7sept—7 14 21 28—5 12 oct Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en brique, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras, Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Puttaert.
No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir :

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certifiées No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julie et Baronne, désignés par les Nos 64 et 65, d'après un plan fait par Delord, Jones et Pilié, en date du 4 mars 1882, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.
Le lot No 64, mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 120 pieds de profondeur de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergeant avec celle de Julie, et le lot No 65 mesure 20 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergeant avec celle de Julie, avec un terrain, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.
Les améliorations sur les dits lots de terre consistent en une maison en brique connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, cellier, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant la transfert.
Pour les propriétés foncières—Un tiers en plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a lieu) à un et deux ans de crédit, en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garantie ordinaires, comprenant le transfert de toutes les hypothèques légales s'il y en a ou sera payement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, en comptant, au moment de la vente.
Aide de vente, aux frais de l'acquéreur, par
GEO. H. THEARD,
Greffier.
7 sept—7 10 11 17 18 24 25—oct 1 2 5 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,276—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir :

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certifiées No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julie et Baronne, désignés par les Nos 64 et 65, d'après un plan fait par Delord, Jones et Pilié, en date du 4 mars 1882, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.
Le lot No 64, mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 120 pieds de profondeur de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergeant avec celle de Julie, avec un terrain, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.
Les améliorations sur les dits lots de terre consistent en une maison en brique connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, cellier, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.
Pour les propriétés foncières—Un tiers en plus comptant, au choix des